

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE LA PREVISION
ECONOMIQUE ET DU PLAN**

**INDICATEURS DE SUIVI DES
PROGRAMMES SOCIAUX**

Septembre 2000

DIRECTION DE LA STATISTIQUE

SOMMAIRE

- **Présentation**
- **Principaux résultats**
- **Indicateurs de suivi des programmes sociaux**
 - ▶ **Enseignement fondamental**
 - ▶ **Soins médico-sanitaires**
 - ▶ **Conditions d'habitat**
 - ▶ **Dépenses de consommation**
- **Précis conceptuel et notations**

Ce document a été élaboré par Mrs Doudich Mohamed et
Teto Abdelkader.

PRESENTATION

Cette brochure est consacrée à une évaluation comparée de l'évolution des principaux indicateurs des conditions de vie. Les thèmes sociaux abordés s'étendent essentiellement à l'enseignement fondamental, à l'habitat, à la santé, au niveau de vie et à la pauvreté. Les critères de classification adoptés ont trait au milieu de résidence (urbain/rural) et au sexe. D'une périodicité annuelle, ce bilan¹ est évolutif dans le sens qu'il s'étend à d'autres dimensions des conditions de vie à mesure que de nouvelles données soient recueillies².

Telle qu'abordée par la présente brochure, la tendance comparée des indicateurs de situation et d'apports renseigne sur le degré de transformation de l'investissement social en développement humain, sur le rythme de sa diffusion dans les zones défavorisées et sur son apport à l'amélioration des conditions de vie. Elle permet, en outre, de révéler les zones qui risquent d'accuser un retard dans un domaine socio-économique donné, d'anticiper tout déséquilibre spatial en la matière et d'apprécier le degré de succès des programmes de développement socio-économique.

La présente brochure est consacrée à une évaluation globale de la progression enregistrée par les indicateurs relatant, entre autres, l'apport des programmes sociaux à la condition socio-économique de la population. Les indicateurs retenus sont présentés suivant une tabulation thématique. L'annexe est consacrée à la définition des principaux indicateurs, des champs d'analyse et de la mesure de la pauvreté monétaire.

¹ Il fait suite au bilan diffusé par la Direction de la Statistique dans "Indicateurs de suivi du BAJ, 1999".

² Les données de l'Enquête nationale sur le niveau de vie 1998/99 ont permis d'étendre ce bilan à des indicateurs fondamentaux de situation comme les dépenses de consommation et les taux de pauvreté.

Principaux résultats

La présente brochure aborde le niveau le plus récent et la tendance comparée des indicateurs de suivi des conditions de vie aussi bien dans la strate de provinces ciblées par les programmes sociaux (dont notamment le BAJ1) que dans le reste du pays. Les principaux enseignements qui ressortent de l'évaluation de la progression de ces indicateurs sont synthétisés dans ce qui suit.

Dans le domaine de l'accès de la population à la scolarisation, une progression relativement significative du taux brut de scolarisation des filles au premier cycle de l'enseignement fondamental a été relevée.

En effet, à l'échelle nationale, ce taux a augmenté de 74,7% en 1997/98 à 76,4% en 1998/99. Par milieu de résidence, l'accès des filles à la scolarisation s'est relativement amélioré aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural : de 1997/98 à 1998/99, le taux brut de scolarisation des filles a progressé

de 1,1 points dans les villes et de 5,9 points dans l'espace rural. D'autre part, la part³ des filles inscrites en première année du premier cycle de l'enseignement fondamental public s'est élevée de 45,9% en 1997/98 à 47,6% en 1998/99. La poursuite de la progression de l'accès de la population féminine à la scolarisation à un tel rythme permettra d'atténuer le retard essentiellement accumulé dans les zones rurales les plus enclavées. C'est exactement le cas des zones rurales des provinces cibles du BAJ 1. De 1997/98 à 1998/99, ces provinces ont observé l'accroissement le plus important de la part des filles inscrites en première année de l'enseignement fondamental public soit +4,4 points (respectivement 44,8% et 48,4%) au moment où cette proportion n'a progressé que de 0,7 point dans le reste du pays (respectivement de 46,4% et 47,1%).

³ Il s'agit de la part des filles inscrites en première année de l'enseignement fondamental dans l'ensemble des inscrits (garçons et filles) en première année de l'enseignement fondamental.

Pour 35,3% des garçons non scolarisés et 29,2% des filles non scolarisées, les problèmes d'accès⁴ constituent une entrave réelle à une diffusion de la scolarisation à l'enseignement fondamental en milieu rural. En ce même milieu, l'incapacité financière (respectivement 37,2% et 35,7%) et le refus des parents (respectivement 3,6% et 15,0%) demeurent parmi les principales causes de la limitation de l'accès des enfants âgés de 7 à 15 ans à la scolarisation.

En matière d'offre de soins de santé de base, les données observées à l'échelle nationale montrent une avancée significative en 1998 par rapport à 1997.

La couverture de la population par le personnel médical a connu un progrès appréciable : de 1997 à 1998, le nombre d'habitants par médecin s'est amélioré de 2752 à 2579.

Parallèlement, la couverture de

la population par les pharmaciens s'est aussi nettement améliorée : le nombre d'habitants par pharmacien a enregistré une évolution positive en passant de 8720 en 1997 à 7717 en 1998. Ces performances relatives ne doivent pas déguiser les disparités spatiales en matière d'offre de soins de santé de base. Plus précisément, ce sont les provinces les plus défavorisées qui enregistrent les taux de couverture médicale les plus limités. En 1998, et à titre d'illustration, la densité du personnel médical et pharmaceutique dans l'espace hors BAJ (respectivement 2128 habitants par médecin et 6317 habitants par pharmacien) est trois fois plus importante que celle observée dans l'espace cible du BAJ 1 (respectivement 6231 habitants par médecin et 19941 habitants par pharmacien).

Mesurée par le taux de consultation, la demande de soins de santé et de traitements médicaux est pratiquée par 64,7% de la population totale en situation de morbidité, soit 70,2% dans les villes et 55,4% en milieu rural.

En 1998/99, le taux de couverture médico-sanitaire par un système de sécurité public ou privé est estimé à 13,5% à l'échelle nationale. Par milieu de résidence, ce taux est de 21,8% dans les zones urbaines et de 3,8% en milieu rural.

⁴ Il s'agit du manque ou de l'éloignement des écoles, des difficultés géographiques et de l'insuffisance de places en cas de disponibilité d'une école.

Concernant la santé reproductive, le taux de prévalence contraceptive s'est établi à 55,0% en 1998/99 (62,8% en milieu urbain et 45,7% en milieu rural). De même, la proportion des cas de naissances qui ont fait l'objet d'une visite prénatale auprès d'un personnel médical, s'établit à l'échelle nationale à 55,0%. Par milieu de résidence, cette proportion est estimée à 75,9% en milieu urbain et à 36,8% en milieu rural. Quant aux accouchements, la proportion des naissances survenues en milieu surveillé est de l'ordre de 44,8% à l'échelle nationale soit 71,7% dans les zones urbaines et 21,3% dans les zones rurales.

De 1996 à 1998/99, la proportion des ménages propriétaires de leur logement a enregistré une augmentation de 1,6 point en milieu urbain contre une baisse de 3.2 points en milieu rural.

En 1998/99, la proportion des ménages urbains propriétaires de leur logement s'est élevée à 56,5% (54,9% en 1996).

En milieu rural, cette proportion s'est respectivement établie à 86,9% et à 90,1%. Concernant l'accès à l'eau potable, à l'électricité et à l'assainissement liquide, les tendances suivantes ont été relevées :

- Estimé par la proportion des ménages qui disposent de l'eau courante à domicile ou dans un rayon de 200 m dans les villes (d'un km en milieu rural), entre 1996 et 1998/99, le taux d'accès des ménages à l'eau potable a reculé de 2,0 points à l'échelle nationale sous l'effet des sécheresses répétitives récemment observées. Durant la même période, le taux d'équipement des logements en réseau d'eau potable a enregistré une augmentation de 1,2 point. En milieu urbain, l'accès des ménages à l'eau potable et le raccordement au réseau se sont améliorés respectivement de 0,5 point et 0,6 point. Dans l'espace rural, une tendance significative à la baisse de l'accès des ménages à l'eau courante a été observée (5,3 points). Inversement, le taux d'équipement des logements ruraux en réseau d'eau potable a augmenté de 1,4 point.

- En matière d'assainissement liquide, la proportion des ménages citadins occupant des logements raccordés au réseau d'évacuation des eaux usées a passé de 78,9% en 1996 à 80,4% en 1998 et de 1,7% à 0,8% dans les zones rurales.

- Le taux d'équipement des logements en électricité en 1998/99 s'est établi à l'échelle nationale à 55,9% contre 53,8% en 1996 soit respectivement 86,1% contre 84,7% en milieu urbain et 15,6% contre 14,1% en milieu rural.

En 1998/99 comme en 1990/91, la dépense annuelle moyenne par habitant (DAMP) est presque deux fois plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural en raison notamment de la déficience structurelle des conditions de vie de la population rurale et de sa vulnérabilité à la pauvreté monétaire.

Exprimée en DH de 1990/91, l'évolution de la dépense annuelle moyenne par tête de 1990/91 à 1998/99 montre que le niveau moyen de vie de la population a enregistré une régression au cours des années 1990. A l'échelle nationale, la dépense annuelle moyenne par tête en DH constant a passé de 6780 DH

en 1990/91 à 5890 DH en 1998/99, soit une baisse annuelle moyenne de 1,7%. Par milieu de résidence, cette dépense annuelle moyenne réelle par personne s'est respectivement établi à 9224 DH et à 7548 DH dans l'espace urbain (soit une baisse annuelle moyenne de 2,5%) et à 4623 DH et à 3942 DH dans l'espace rural (soit une baisse annuelle moyenne de 2,0%). Les niveaux auxquels s'établissent ces dépenses moyennes par habitant confirment qu'en 1990/91 comme en 1998/99 le marocain moyen jouit d'un niveau de consommation deux fois plus important en milieu urbain qu'en milieu rural : en 1998/99, la DAMP s'est établie à 10154 DH en milieu urbain et à 5085 DH en milieu rural.

En termes de répartition des dépenses de consommation, l'espace rural est moins inégalitaire que l'espace urbain pour des raisons liées, entre autres, à la cohabitation des écarts sociaux les plus importants et des strates d'habitats les plus pauvres et les plus aisées dans la même ville.

En 1998/99, le rapport inter-décile⁵ par personne s'établit à 11,8 à l'échelle nationale soit 10,2 en milieu urbain et 7,4 en milieu rural. Le caractère relativement inégalitaire de la distribution sociale des dépenses de consommation en

⁵ C'est le rapport de la part des 10 % les plus aisés dans la masse globale des dépenses de consommation à la part des 10 % les plus défavorisés.

milieu urbain est essentiellement attribuable au fait que les disparités en matière de niveau de revenu sont plus nettes dans les villes que dans le reste du pays. Il y a lieu cependant de noter que le fait que les inégalités soient moins importantes dans l'espace rural, n'avantage pas significativement la part des 10% des ruraux les plus pauvres dans la masse globale des dépenses de consommation, soit 3,31% contre 2,92% en milieu urbain.

Incidence de la pauvreté : bien que le déficit du revenu des pauvres se soit essentiellement creusé en milieu rural, la canalisation de la pauvreté suite à des sécheresses successives, témoigne du développement récent de l'aptitude des populations à se protéger contre la pauvreté.

En 1998/99, près d'un marocain sur cinq (19,0%) vit sous l'emprise de la pauvreté monétaire contre un peu plus d'un marocain sur dix (13,1%) en 1990/91. Depuis 1970, la pauvreté la plus aiguë au Maroc s'apparentait beaucoup

plus à une donne rurale ou d'origine rurale ; sa prévalence s'est, en fait, établie en 1998/99 à 27,2% dans les zones rurales contre 12,0% en milieu urbain. De 1990/91 à 1998/99, l'effectif de la population rurale régressait à raison de près de -0,8 % par an alors que l'effectif des ruraux pauvres s'élevait à un taux annuel de 5,0%. En milieu urbain, les taux d'accroissement de la population et des pauvres s'établissent respectivement à 3,2% et à 9,9% en milieu urbain, et à 1,2% et 6,5% à l'échelle nationale. Il en découle que le taux d'accroissement de la population pauvre excède celui de la population totale. Il y a lieu cependant de noter que les conséquences de cet accroissement de la pauvreté ont été maîtrisées par les pouvoirs publics grâce à des mesures appropriées ayant favorisé l'autoprotection des populations rurales contre la dégradation des conditions de vie.

En favorisant un accès plus accru aux services sociaux et aux facteurs d'autoprotection durable contre la dégradation des niveaux de vie, l'urbanisation contribue significativement non seulement à la limitation de l'incidence de la pauvreté, mais aussi à son allégement. Les revenus moyens des pauvres sont, en fait, plus déficitaires en milieu rural qu'en milieu urbain. L'indice P1 de la pauvreté (déficit unitaire par rapport au

seuil de pauvreté) est plus élevé en milieu rural (6,7%) qu'en milieu urbain (2,5%). La pauvreté est aussi plus sévère en milieu rural (P2 =2,5%) qu'en milieu urbain (0,8%). Ces indices se sont respectivement établis en 1990/91 à 1,1% et 0,4% et indiquent que la pauvreté s'est essentiellement aggravée en milieu rural, et ce, en dépit de la fixation du seuil de pauvreté rurale à un niveau inférieur au seuil urbain. En termes plus concrets, un citadin pauvre dépense en moyenne 3102 DH par an, soit un montant équivalent à 1,4 fois la dépense moyenne (2288 DH) d'un individu pauvre en milieu rural.

1. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

1.1 Enseignement fondamental du 1^{er} cycle

en %

Indicateurs	1996/97	1997/98	1998/99
01. Part des élèves du 1 ^{er} cycle dans l'enseignement fondamental			
-Provinces BAJ	83,0	83,8	84,8
-Provinces Hors BAJ	75,0	75,8	75,8
-Total	76,8	77,7	78,0
02. Part des élèves de sexe féminin dans l'enseignement public du 1 ^{er} cycle fondamental			
-Provinces BAJ	38,0	38,5	41,4
-Provinces Hors BAJ	43,7	44,3	44,8
-Total	42,2	42,8	43,8
03. Part des élèves fréquentant l'enseignement fondamental public du 1 ^{er} cycle en milieu rural			
-Provinces BAJ	75,7	71,9	74,1
-Provinces Hors BAJ	33,3	35,7	36,8
-Total	44,0	45,2	47,1
04. Proportion des filles inscrites en première année du 1 ^{er} cycle fondamental public			
-Provinces BAJ	41,8	44,8	48,4
-Provinces Hors BAJ	46,2	46,4	47,1
-Total	44,8	45,9	47,6
05. Proportion des élèves scolarisés dans l'enseignement fondamental privé du 1 ^{er} cycle			
	4,0	4,2	4,2
06. Proportion des élèves inscrits en 1 ^{ère} année du 1 ^{er} cycle privé de l'enseignement fondamental			
	5,7	5,5	5,1
07. Nombre de classes dans l'enseignement fondamental du 1 ^{er} cycle			
-Provinces BAJ	31509	32681	34988
-Provinces Hors BAJ	80886	83980	80222
-Total	112395	116661	115210
08. Proportion des classes de l'enseignement fondamental du 1 ^{er} cycle en milieu rural			
-Provinces BAJ	78,7	79,5	80,0
-Provinces Hors BAJ	40,5	44,5	45,2
-Total	51,2	54,7	55,3
09. Nombre d'enseignants dans l'enseignement fondamental du 1 ^{er} cycle			
-Provinces BAJ	31770	33242	34958
-Provinces Hors BAJ	82636	84519	81680
-Total	114406	117761	116638

1.1 Enseignement fondamental du 1^{er} cycle (suite)**en %**

Indicateurs	1996/97	1997/98	1998/99
10. Proportion des enseignants exerçant en rural dans le 1 ^{er} cycle de l'enseignement fondamental public			
-Provinces BAJ	78,6	79,6	85,2
-Provinces Hors BAJ	42,5	43,2	58,1
-Total	53,0	53,9	67,5
11. Proportion des enseignantes dans l'ensemble des instituteurs de l'enseignement fondamental public du 1 ^{er} cycle			
-Provinces BAJ	23,4	25,1	26,9
-Provinces Hors BAJ	40,5	40,5	41,2
-Total	35,5	36,0	36,9
12. Nombre moyen d'élèves par enseignant dans le 1 ^{er} cycle de l'enseignement fondamental			
-Provinces BAJ	25	25	25
-Provinces Hors BAJ	29	29	30
-Total	28	28	28

Source : Direction de la Statistique, Annuaire Statistiques 1997, 1998 & 1999

1.2 Enseignement fondamental du 2^{ème} cycle en %

Indicateurs	1996/97	1997/98	1998/99
01. Part des élèves du 2^{ème} cycle dans l'enseignement fondamental public			
-Provinces BAJ	17,0	16,2	15,3
-Provinces Hors BAJ	25,0	24,2	24,3
-Total	23,2	22,3	22,0
02. Part des élèves de sexe féminin dans l'enseignement fondamental du 2^{ème} cycle			
-Provinces BAJ	24,6	33,9	34,5
-Provinces Hors BAJ	45,0	43,9	44,5
-Total	41,6	42,2	42,7
03. Part des élèves de sexe féminin nouvellement inscrites en 7^{ème} année de l'enseignement fondamental public			
-Provinces BAJ	33,8	34,3	35,1
-Provinces Hors BAJ	43,9	44,5	44,5
-Total	42,0	42,6	42,8
04. Nombre moyen d'élèves par classes dans le 2^{ème} cycle de l'enseignement fondamental			
-Provinces BAJ	30	27	31
-Provinces Hors BAJ	32	31	30
-Total	32	30	30
05. Proportion des enseignantes dans le 2^{ème} cycle de l'enseignement fondamental public			
-Provinces BAJ	23,4	23,6	25,5
-Provinces Hors BAJ	37,2	36,8	37,5
-Total	34,8	34,6	35,4
Nombre moyen d'élèves par enseignant dans le 2^{ème} cycle de l'enseignement fondamental public			
-Provinces BAJ	19	19	19
-Provinces Hors BAJ	19	19	18
-Total	19	19	18

Source : Direction de la Statistique, Annuaire Statistiques 1997, 1998 & 1999

1.3 Taux d'alphabétisation et de scolarisation selon le milieu de résidence et la strate de provinces BAJ en 1998/99.

en %

Indicateurs	Provinces BAJ			Provinces Hors BAJ			National		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
• Taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus									
-Masculin	75,2	46,3	53,7	79,5	52,7	70,2	79,0	50,1	66,2
-Féminin	50,6	13,0	23,1	55,0	19,9	43,1	54,5	17,0	38,1
-Ensemble	62,0	28,9	37,6	66,8	36,1	56,3	66,3	33,1	51,7
• Taux d'alphabétisation de la population adulte (15 ans et plus)									
-Masculin	71,3	39,5	48,2	77,1	48,1	67,3	76,4	44,7	62,8
-Féminin	42,6	8,2	17,5	50,6	15,0	38,9	49,6	12,2	33,7
-Ensemble	56,0	22,8	31,8	63,2	31,2	52,5	62,4	27,8	47,6
• Taux brut de la scolarisation dans le 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental									
-Masculin	101,1	75,4	80,4	104,8	85,9	97,3	104,3	81,0	92,2
-Féminin	100,2	50,8	61,4	101,7	58,0	83,1	101,5	54,8	76,4
-Ensemble	100,6	63,6	71,2	103,4	72,1	90,5	103,0	68,2	84,6
• Taux net de la scolarisation (enfants âgés de 7 à 12 ans) dans le 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental									
-Masculin	86,9	63,2	67,8	87,5	69,1	80,2	87,4	66,4	76,5
-Féminin	82,1	41,7	50,4	82,9	50,9	69,3	82,8	46,8	63,4
-Ensemble	84,5	53,0	59,4	85,3	60,1	75,0	85,2	56,8	70,2
• Taux brut de la scolarisation dans le 2^{ème} cycle de l'enseignement fondamental									
-Masculin	101,6	19,4	37,6	87,1	34,6	65,9	88,6	28,2	59,1
-Féminin	89,8	5,7	26,0	73,6	19,3	54,1	75,8	12,9	45,7
-Ensemble	94,7	11,8	31,1	80,3	27,6	60,1	82,1	20,9	52,4
• Taux net de la scolarisation (enfants âgés de 13 à 15 ans) dans le 2^{ème} cycle de l'enseignement fondamental									
-Masculin	62,0	11,4	22,6	51,5	19,9	38,7	52,6	16,7	34,9
-Féminin	55,3	3,3	15,9	44,4	11,7	32,6	45,9	7,7	27,6
-Ensemble	58,1	6,9	18,9	47,9	16,1	35,8	49,2	12,2	31,2

Source : Direction de la Statistique, ENNV1998/99.

1.4 Taux de passage dans l'enseignement public selon la strate de provinces et le sexe.

en %

Taux	BAJ		Hors BAJ		TOTAL	
	1997/98	1998/99	1997/98	1998/99	1997/98	1998/99
• Taux de passage du premier cycle de l'enseignement fondamental au deuxième cycle de l'enseignement fondamental						
- Masculin	65,0	61,8	79,9	80,0	76,2	75,5
- Féminin	69,6	66,9	85,0	84,6	82,3	81,5
Total	66,5	63,5	82,1	82,0	78,7	77,9
• Taux de passage du deuxième cycle de l'enseignement fondamental au cycle de l'enseignement secondaire						
- Masculin	38,3	38,5	39,7	41,6	39,4	41,0
- Féminin	43,7	44,4	42,7	44,6	42,8	44,6
Total	40,2	40,6	41,0	42,9	40,9	42,6

Source : Direction de la Statistique, Annuaires Statistiques 1997-1998-1999.

1.5 Taux de rétention dans l'enseignement public selon la strate de provinces et le sexe

en %

Taux	BAJ		Hors BAJ		TOTAL	
	1997/98	1998/99	1997/98	1998/99	1997/98	1998/99
• Taux de rétention dans le premier cycle de l'enseignement fondamental						
- Masculin	44,5	38,5	69,3	64,6	62,1	57,3
- Féminin	41,3	35,4	70,0	65,5	63,5	58,8
Total	43,3	37,3	69,6	65,0	62,7	58,0
• Taux de rétention dans le deuxième cycle de l'enseignement fondamental						
- Masculin	39,6	34,7	43,0	40,6	42,3	39,5
- Féminin	52,6	48,1	50,7	48,6	50,9	48,6
Total	43,6	38,8	46,2	44,0	45,8	43,2

Source : Direction de la Statistique, Annuaires Statistiques 1992-1994-1996-1997-1998-1999.

1.6 Principales raisons de non-scolarisation des enfants (âgés de 7 à 15 ans) en milieu rural.

en %

Raisons	Masculin			Féminin			Ensemble		
	BAJ	Hors BAJ	Total	BAJ	Hors BAJ	Total	BAJ	Hors BAJ	Total
- Problème d'accès (*)	33,8	36,9	35,3	32,9	25,0	29,2	33,3	29,4	31,4
- Incapacité financière des parents	40,4	33,8	37,2	36,6	34,6	35,7	38,0	34,3	36,2
- Difficultés familiales	0,9	3,2	2,0	2,3	1,6	1,9	1,8	2,2	2,0
- Besoin du travail de l'enfant	13,8	13,1	13,5	14,0	14,0	14,0	13,9	13,7	13,8
- Refus des parents	2,8	4,5	3,6	11,1	19,4	15,0	8,0	13,8	10,8
- Autres raisons	8,3	8,5	8,4	3,1	5,4	4,2	5,0	6,6	5,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la statistique, ENNVN 1998/99.

(*) Manque et éloignement de l'école, difficultés géographiques et manque de places dans l'école.

2. SOINS MEDICO-SANITAIRES

2.1 Evolutions des indicateurs d'offre de soins de santé

Indicateurs	1997			1998		
	BAJ	Hors BAJ	Total	BAJ	Hors BAJ	Total
• Nombre total de médecins	933	8990	9923	1184	9587	10771
• Part dans le total des médecins en%	9,4	90,6	100	11	89	100
• % des médecins du secteur privé	40,0	59,6	57,8	35,3	60,4	57,6
• Population par médecin	7811	2227	2752	6231	2128	2579
• Nombre de pharmaciens	346	2786	3132	370	3229	3599
• % des pharmaciens du secteur privé	100	99,0	99,1	100	99,2	99,3
• Population par pharmacien	21064	7187	8720	19941	6317	7717
• Effectif du personnel paramédical dont :	4816	21823	26639	4767	21839	26606
-Infirmier	2039	11586	13625	2039	11656	13695
-Infirmier auxiliaire	2744	10270	13014	2728	10183	12911
• Population par infirmier	3574	1728	2004	3618	1750	2028
• Habitants par établissement de santé de base	11042	16082	14336	10963	16096	14315
• habitants par lits	1752	926	1059	1780	947	1082
• Population (en milliers)	7288	20022	27310	7378	20393	27771

Source : Direction de la Statistique, Annuaire Statistiques 1998&1999

2.2. Indicateurs de la demande de soins de santé en 1998/99

En %

Indicateurs	Urbain			Rural		
	BAJ	Hors BAJ	Total	BAJ	Hors BAJ	Total
1. Population ayant recours à une consultation médico-sanitaire	69,1	70,3	70,2	49,9	59,1	56,5
2. Accouchements en milieu surveillé	69,8	72,0	71,7	14,1	28,2	21,3
3. Accouchements assistés par un personnel médical	73,6	77,1	76,6	16,1	28,4	22,4
4. Taux de prévalence contraceptive	61,7	63,0	62,8	39,4	50,8	45,7
5. Visites prénatales	71,1	76,5	75,9	31	42,2	36,8
6. Taux de couverture médico-sanitaire	21,7	21,8	21,8	4,3	3,5	3,8
7. Malades se déplaçant une distance de moins de 6 KM d'un établissement de santé de base	89,0	83,0	83,6	22,8	30,7	27,9
8. Enfants de 12 à 23 mois vaccinés:						
* BCG	100,0	99,0	99,1	94,0	98,0	95,8
* DTCOQ/POLIO1	100,0	99,4	99,5	92,5	97,4	95,2
* DTCOQ/POLIO2	100,0	99,4	99,5	88,3	96,8	92,9
* DTCOQ/POLIO3	100,0	99,0	99,1	86,9	95,9	91,8
* Rougeole	100,0	96,9	97,2	81,9	93,6	86,6
Ensemble des vaccins	100,0	96,9	96,4	81,9	92,1	85,6

Source: Direction de la Statistique; Enquête nationale sur les niveaux de vie (ENNVN) 1998/99.

2.2. Indicateurs de la demande de soins de santé (suite et fin)

En %

Indicateurs	National		
	BAJ	Hors BAJ	Total
1. Population ayant recours à une consultation médico-sanitaire	55,9	67,1	65,5
2. Accouchements en milieu surveillé	24,3	54,4	44,8
3. Accouchements assistés par un personnel médical	26,7	57,5	47,7
4. Taux de prévalence contraceptive	45,0	58,7	55,0
5. Visites prénatales	38,4	62,7	55,0
6 Taux de couverture médico-sanitaire	8,5	15,2	13,5
7. Malades se déplaçant une distance de moins de 6 KM d'un établissement de santé de base	48,9	69,9	66,0
8. Enfants de 12 à 23 mois vaccinés			
* BCG	95,0	98,6	97,5
* DTCOQ/POLIO1	93,8	98,5	97,1
* DTCOQ/POLIO2	90,3	98,3	95,9
* DTCOQ/POLIO3	89,2	97,7	95,1
* Rougeole	85,0	95,5	92,3
* Ensemble des vaccins	85,0	94,8	90,5

Source: Direction de la Statistique; Enquête nationale sur les niveaux de vie (ENNVN) 1998/99.

2.3 Indicateurs démographiques et sanitaires selon les provinces du BAJ

Provinces	Indicateurs en 1996/97				
	Indice synthétique de fécondité	Suivi de grossesse (%)	Accouchement en milieu surveillé (%)	Prévalence contraceptive (%)	Couverture vaccinale (%)
Provinces Nord du BAJ1					
Chefchaouen	6,0	2,2	8,2	34,6	78,9
Sidi kacem	3,2	22,4	19,1	47,3	90,9
Taza	3,4	29,3	29,1	45,4	73,9
Al Hoceima	3,8	17,5	28,2	33,9	75,8
Provinces Sud du BAJ1					
El Kelaa Sraghna	3,9	26,1	35,0	63,0	86,4
Ouarzazate	4,3	14,2	13,1	35,9	79,4
Zagora	4,8	14,2	13,1	35,9	88,1
Taroudante	3,5	37,4	35,6	52,6	78,7
Essaouira	4,1	22,5	27,0	52,5	91,1
Tiznit	3,3	23,6	25,1	44,3	81,8
Safi	3,3	36,3	42,0	54,7	94,4
Azilal	5,2	10,6	11,6	47,3	61,0
Chichaoua	4,6	9,7	11,6	35,6	68,2
El Haouz	4,2	19,6	19,8	47,8	84,0
TOTAL	3,1	42,0	43,0	58,8	88,7
Source : Enquête PAPCHILD 1996/97, Ministère de la santé, 1998					

2.4 Evolution de la population par médecin selon les provinces du BAJ

Provinces	1994	1995	1996	1997	1998
1. Provinces Nord du BAJ1					
Chefchaouen	7839	9122	8481	9571	6871
Sidi kacem	6525	7244	6620	6000	5167
Taza	6000	7474	6630	6905	5638
Al Hoceima	6177	5594	5507	4605	3549
Sous-total (1)	6496	7244	6688	6426	5162
2. Provinces Sud du BAJ1					
El Kelaâ Sraghna	10333	9556	10087	8704	6560
Ouarzazate	10692	12333	11770	8942	7292
Dont Zagora	-	-	-	19000	10800
Taroudante	11567	10769	11452	10286	8000
Essaouira	7233	7233	6813	6522	6014
Tiznit	6960	6843	7313	6902	5191
Safi	5879	6187	5350	5395	4534
Azilal	14677	11744	10065	10884	9460
Chichaoua	-	-	18588	14455	9412
El Haouz	-	-	20136	18667	12914
Sous-total (2)	10335	10278	9108	8651	6876
Total BAJ (1)+(2)	8741	9101	8191	7811	6231
Hors BAJ	2368	2361	2307	2227	2128
TOTAL	2950	2950	2857	2752	2579

Source : Direction de la Statistique, Annuaire Statistiques.

- : Information non disponible

2.5 Evolution de la part (en %) des médecins privés selon les provinces du BAJ

Provinces	1994	1995	1996	1997	1998
1. Provinces nord du BAJ1					
Chefchaouen	8,9	14,3	13,0	14,3	15,7
Sidi kacem	41,4	50,0	49,0	50,9	43,9
Taza	35,6	44,2	46,3	49,5	46,2
Al Hoceima	29,0	26,1	33,8	30,2	27,4
Sous-total (1)	31,6	37,0	39,0	40,3	36,0
2. Provinces sud du BAJ1					
El Kelaâ Sraghna	39,4	44,4	52,2	48,1	38,5
Ouarzazate	21,5	28,1	32,8	38,5	30,8
Dont Zagora	-	-	-	28,6	16,0
Taroudante	40,0	36,9	38,7	35,7	33,0
Essaouira	11,7	15,0	15,6	14,9	13,7
Tiznit	26,0	27,5	31,3	29,4	29,4
Safi	49,3	59,0	56,1	59,2	55,6
Azilal	19,4	20,5	19,6	23,3	20,0
Chichaoua	-	-	41,2	31,8	14,7
El Haouz	-	-	36,4	33,3	34,3
Sous-total (2)	33,7	38,1	39,7	39,8	34,9
Total BAJ (1)+(2)	32,8	37,6	39,5	40,0	35,3
Hors BAJ	51,7	55,0	59,2	59,6	60,4
TOTAL	50,0	53,5	57,4	57,7	57,6

Source : Direction de la Statistique, Annuaire Statistiques.

- : Information non disponible

2.6 Evolution de la population par dentiste selon les provinces du BAJ

provinces	1994	1995	1996	1997	1998
1. Provinces nord du BAJ1					
Chefchaouen	219500	223500	229000	156333	160333
Sidi kacem	71778	65200	60182	51692	48714
Taza	54462	54615	51143	45313	43118
Al Hoceima	76600	64333	55857	56571	44556
Sous-total (1)	75034	70806	65500	58000	53419
2. Provinces sud du BAJ1					
El Kelaa Sraghna	227333	172000	174000	176250	143000
Ouarzazate	695000	351500	179500	77500	67714
Dont Zagora	-	-	-	-	-
Taroudante	86750	87500	101429	102857	91000
Essaouira	108500	217000	109000	109250	109750
Tiznit	174000	116333	58500	50286	50429
Safi	48353	41450	36522	33880	34280
Azilal	-	-	463000	468000	236500
Chichaoua	-	-	-	-	-
El Haouz	-	-	-	-	-
Sous-total (2)	139343	125974	101490	93074	87603
Total BAJ (1)+(2)	110203	101543	86747	78366	73050
Hors BAJ	14620	12716	12002	11086	10250
TOTAL	19102	16637	15609	14381	13283

Source : Direction de la Statistique, Annuaire Statistiques.

- : Information non disponible

2.7 Evolution de la population par pharmacien selon les provinces du BAJ

provinces	1994	1995	1996	1997	1998
1. Provinces nord du BAJ1					
Chefchaouen	109750	89400	76333	67000	48100
Sidi kacem	17000	16300	15395	15273	13918
Taza	18632	18205	17463	16477	14660
Al Hoceima	20158	21444	16292	14667	13367
Sous-total (1)	21980	21520	19535	18541	16525
2. Provinces sud du BAJ1					
El Kelaa Sraghna	35895	36211	24857	20735	17024
Ouarzazate	31591	28120	28720	17885	15800
Dont Zagora	-	-	-	88667	90000
Taroudante	38556	30435	28400	26667	19676
Essaouira	43400	36167	33538	31214	31357
Tiznit	34800	34900	25071	25143	19611
Safi	15222	14804	13770	13031	11581
Azilal	65000	50889	46300	39000	36385
Chichaoua	-	-	22571	22714	22857
El Haouz	-	-	29533	29867	30133
Sous-total (2)	34836	31903	24259	22438	19542
Total BAJ (1)+(2)	29510	27766	22571	21064	18491
Hors BAJ	8465	7904	7522	7115	6374
TOTAL	10488	9791	9160	8642	7717

Source : Direction de la Statistique, Annuaire Statistiques.

- : Information non disponible

2.8 Evolution de la population par infirmier selon les provinces du BAJ

provinces	1994	1995	1996	1997	1998
1. Provinces nord du BAJ1					
Chefchaouen	4221	4755	4580	4690	4495
Sidi kacem	4857	4497	4503	4541	4372
Taza	2821	2649	2503	2608	2563
Al Hoceima	2227	2311	2314	2444	2345
Sous-total (1)	3297	3257	3172	3288	3190
2. Provinces sud du BAJ1					
El Kelaa Sraghna	3853	3822	3824	3895	4231
Ouarzazate	4017	4235	4126	3079	3078
Dont Zagora	-	-	-	8581	9310
Taroudante	4035	4046	3880	3692	3695
Essaouira	3391	3215	3028	3121	3113
Tiznit	2275	2424	2265	2316	2369
Safi	3114	3093	3011	2931	3296
Azilal	3856	4164	3795	3744	3695
Chichaoua	-	9515	8316	9086	8889
El haouz	-	9319	9229	8615	8071
Sous-total (2)	4116	3912	3753	3720	3852
Total BAJ (1)+(2)	3823	3683	3552	3574	3618
Hors BAJ	1861	1982	1721	1728	1750
TOTAL	2161	2264	1997	2004	2028

Source : Direction de la Statistique, Annuaire Statistiques.

- : Information non disponible

**2.9 Evolution du nombre d'habitants par établissement de soins de santé
(Centres de santé et dispensaires) selon les provinces du BAJ**

provinces	1994	1995	1996	1997	1998
1. Provinces nord du BAJ1					
Chefchaouen	13719	13969	11450	11725	12025
Sidi kacem	80750	65200	22067	22400	22733
Taza	11419	12034	11738	11885	11823
Al Hoceima	11606	11697	10568	10703	10838
Sous-total (1)	16119	16381	13256	13464	13592
2. Provinces sud du BAJ1					
El Kelaa Sraghna	15156	15636	14809	13056	13000
Ouarzazate	12870	13784	10716	10814	11023
Dont Zagora	-	-	-	11083	11250
Taroudante	8463	9091	8875	9000	8988
Essaouira	12056	12400	8074	9298	8780
Tiznit	4703	4915	4743	4757	4770
Safi	19571	19738	18667	18822	18630
Azilal	8125	8179	7983	8069	8155
Chichaoua	15600	16526	14364	14455	11429
El Haouz	12794	13688	9844	9956	10044
Sous-total (2)	11009	11506	10108	10215	10081
Total BAJ (1)+(2)	12202	12670	10909	11042	10963
Hors BAJ	15930	16648	15782	16082	16096
TOTAL	14714	15350	14093	14336	14315

Source : Direction de la Statistique, Annuaire Statistiques.

- : Information non disponible

2.10 Evolution du nombre d'habitants par lit selon les provinces du BAJ

provinces	1994	1995	1996	1997	1998
1. Provinces nord du BAJ1					
Chefchaouen	3658	3605	3694	3908	4008
Sidi kacem	1923	1796	1824	1851	1879
Taza	2603	1467	1479	1459	2014
Al Hoceima	1239	919	931	1145	922
Sous-total (1)	2098	1578	1601	1706	1792
2. Provinces sud du BAJ1					
el Kelaa Sraghna	1616	1650	1669	1691	1600
Ouarzazate	1878	1444	1345	1107	1129
Dont Zagora	-	-	-	3694	3750
Taroudante	2435	2456	2491	2526	2554
Essaouira	1229	1212	1218	1211	1216
Tiznit	989	1009	1014	876	878
Safi	1037	1277	1294	1134	1147
Azilal	4136	3523	3562	3600	3638
Chichaoua	-	-	-	-	-
El Haouz	-	-	-	-	-
Sous-total (2)	1816	1839	1829	1773	1774
Total BAJ (1)+(2)	1895	1749	1752	1752	1780
Hors BAJ	906	863	879	926	947
TOTAL	1055	999	1015	1059	1082

Source : Direction de la Statistique, Annuaire Statistiques.

- : Information non disponible

2.11 Evolution de la durée moyenne de séjour (en jour) et du taux moyen d'occupation selon les provinces du BAJ

Sous-strates et provinces	Durée moyenne de séjour					Taux moyen d'occupation(en%)				
	1994	1995	1996	1997*	1998	1994	1995	1996	1997	1998
Provinces du Nord du BAJ1										
Chefchaouen	6	6	7	7	5	64,4	69,4	76,3	82,8	60,3
Sidi kacem	6	6	7	7	6	51,2	49,7	50,7	52,8	50,7
Taza	4	4	4	4	4	60,0	54,2	56,0	54,9	53,3
Al Hoceima	7	7	6	6	6	49,2	43,2	37,3	37,8	37,9
Provinces du Sud du BAJ1										
El Kelaa Sraghna	5	4	4	4	4	52,7	40,3	37,1	47,9	49,3
Ouarzazate	6	5	5	5	7	46,8	45,3	36,7	36,2	47,1
dont Zagora	-	-	-	-	5	-	-	-	-	62,0
Taroudante	5	5	5	4	4	59,5	62,3	62,5	56,3	62,5
Essaouira	6	3	7	6	6	40,1	37,0	46,0	49,7	50,3
Tiznit	7	6	6	6	6	39,9	31,2	31,3	37,0	36,1
Safi	7	7	7	7	7	59,8	54,3	57,3	52,3	54,1
Azilal	6	6	5	5	5	25,7	33,8	36,3	30,1	24,9
Chichaoua	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
El Haouz	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Direction de la Statistique, Annuaire Statistiques.

- : Information non disponible

3. Conditions d'habitat selon la strate de provinces

3.1 Ensemble du pays

en %

Indicateurs	ENPE 1996			ENNVM 1998/1999		
	BAJ	Hors BAJ	Total	BAJ	Hors BAJ	Total
• Ménages citadins habitant des logements précaires	18,4	6,6	7,6	4,3	10,7	9,9
• Ménages ruraux habitant des logements construits en dur	6,6	34,6	24,5	14,1	35,9	26,6
• Ménages propriétaires de leur logement	87,8	65,5	70,4	81,6	65,5	69,5
• Ménages locataires	5,9	21,4	18,0	6,6	20,1	16,8
• Ménages vivant dans des logements surpeuplés	24,9	26,8	26,4	25,2	29,2	28,2
• Ménages ayant accès à l'eau potable	91,4	90,9	91,1	87,5	89,7	89,1
• Ménages ayant accès à l'assainissement liquide	37,1	71,7	64,2	42,9	73,5	65,9
• Ménages ayant accès à l'assainissement solide	16,6	55,0	46,6	22,0	58,9	49,7
• Ménages disposant dans leur logement de :						
-Eau potable du réseau	21,3	52,3	45,5	24,6	54,6	47,1
-Electricité	28,7	60,8	53,8	35,7	62,4	55,9
-Téléphone	4,0	19,8	16,3	8,4	23,8	19,9
• Ménages raccordés au réseau d'égouts	16,1	53,2	45,1	20,3	55,0	46,3

Source: Direction de la Statistique, ENPE 1996 & ENNVM 1998/99

3. Conditions d'habitat selon la strate de provinces

3.2 Milieu urbain

en %

Indicateurs	ENPE 1996			ENNVM 1998/1999		
	BAJ	Hors BAJ	Total	BAJ	Hors BAJ	Total
• Ménages propriétaires de leur logement	63,9	54,1	54,9	60,4	56,0	56,5
• Ménages locataires	23,0	32,3	31,5	23,8	29,6	28,9
• Ménages vivant dans des logements surpeuplés	20,4	25,6	25,1	18,9	28,3	27,2
• Ménages ayant accès à l'eau potable	94,3	93,9	93,9	96,8	94,0	94,4
• Ménages ayant accès à l'assainissement liquide	89,6	94,1	93,7	94,6	94,7	94,7
• Ménages ayant accès à l'assainissement solide	69,7	83,2	82,0	80,3	85,7	85,1
• Ménages disposant dans leur logement de :						
-Eau potable du réseau	74,4	78,2	77,8	78,5	78,4	78,4
-Electricité	84,8	84,7	84,7	90,5	85,5	86,1
-Téléphone	16,3	29,5	28,3	27,8	34,8	33,9
• Ménages raccordés au réseau d'égouts	67,8	80,1	78,9	74,4	81,2	80,4

Source: Direction de la Statistique, ENPE 1996 & ENNVN 1998/99

3. Conditions d'habitat selon la strate de provinces

3.3 Milieu rural

en %

Indicateurs	ENPE 1996			ENNVM 1998/1999		
	BAJ	Hors BAJ	Total	BAJ	Hors BAJ	Total
• Ménages propriétaires de leur logement	95,2	87,0	90,1	89,4	85,0	86,9
• Ménages locataires	0,6	0,8	0,7	0,3	0,7	0,5
• Ménages vivant dans des logements surpeuplés	26,3	29,1	28,0	27,5	31,1	29,6
• Ménages ayant accès à l'eau potable	90,4	85,4	87,4	84,0	80,7	82,1
• Ménages ayant accès à l'assainissement liquide	20,9	29,7	26,3	23,8	30,1	27,4
• Ménages ayant accès à l'assainissement solide	0,2	1,8	1,2	0,5	3,9	2,4
• Ménages disposant dans leur logement de :						
-Eau potable du réseau	4,9	3,2	3,9	4,6	5,9	5,3
-Electricité	11,4	15,8	14,1	15,4	15,7	15,6
-Téléphone	0,2	1,5	1,0	1,2	1,2	1,2
• Ménages raccordés au réseau d'égouts	0,1	2,8	1,7	0,2	1,2	0,8

Source: Direction de la Statistique, ENPE 1996 & ENNVN 1998/99

4. Dépense de consommation : Evolution, niveau et répartition

4.1. Ensemble du pays

Indicateurs	1990/91			1998/99		
	BAJ	Hors BAJ	Total	BAJ	Hors BAJ	Total
Dépense annuelle moyenne par ménage (DH courant)	29 154	41 954	38 600	36 069	49 771	46 351
Dépense annuelle médiane par ménage (DH courant)	29 104	29 214	29 214	35 448	35 506	35 506
Dépense annuelle moyenne par personne (DH courant)	4 848	7 513	6 780	5 822	8 530	7 823
Dépense annuelle médiane par personne (DH courant)	5 058	5 064	5 064	5 771	5 780	5 780
Rapport inter-décile par personne D10/D1	10,3	11,4	11,3	10,7	11,8	11,8
Taux de pauvreté en %	19,1	10,8	13,1	26,6	16,3	19,0
% des ménages ayant une dépense inférieure à 50% de la D.A.M.M	26,2	24,2	24,7	36,2	21,6	25,3
% des personnes ayant une dépense inférieure à 50% de la D.A.M.P	19,6	20,0	19,9	40,90	22,1	27,0

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99

4.2. Milieu Urbain

Indicateurs	1990/91			1998/99		
	BAJ	Hors BAJ	Total	BAJ	Hors BAJ	Total
Dépense annuelle moyenne par ménage (DH courant)	38 723	49 094	48 192	51 830	57 476	56 811
Dépense annuelle médiane par ménage (DH courant)	39 132	39 220	39 220	45 039	45 243	45 243
Dépense annuelle moyenne par personne (DH courant)	8 398	9 292	9 223	9 226	10 279	10 154
Dépense annuelle médiane par personne (DH courant)	6 980	7 074	7 074	7 538	7 552	7 552
Rapport inter-décile par personne D10/D1	11,7	11,5	11,5	8,6	10,4	10,2
Seuil de pauvreté en DH	2 725	2 725	2 725	3 922	3 922	3 922
Taux de pauvreté en %	10,1	7,4	7,6	11,0	12,1	12,0
% des ménages ayant une dépense annuelle inférieure à 50% de la D.A.M.M	40,9	26,1	27,4	24,6	23,1	23,2
% des personnes ayant une dépense inférieure à 50% de la D.A.M.P	31,1	24,3	24,8	24,1	24,7	24,6

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99

4. Dépense de consommation : Evolution, niveau et répartition

4.3. Milieu Rural

Indicateurs	1990/91			1998/99		
	BAJ	Hors BAJ	Total	BAJ	Hors BAJ	Total
Dépense annuelle moyenne par ménage (DH courant)	27 132	29 737	28584	30 235	33 954	32 371
Dépense annuelle médiane par ménage (DH courant)	20 223	23 480	23 480	26 463	26 508	26 508
Dépense annuelle moyenne par personne (DH courant)	4 314	4 876	4 623	4 717	5 360	5 085
Dépense annuelle médiane par personne (DH courant)	3 706	3 735	3 735	4 228	4 222	4 228
Rapport inter-décile par personne D10/D1	6,7	7,0	6,9	7,5	7,4	7,4
Seuil de pauvreté en DH	2 439	2 439	2 439	3 037	3 037	3 037
Taux de pauvreté en %	20,5	16,0	18,0	31,7	23,8	27,2
% des ménages ayant une dépense inférieure à 50% de la D.A.M.M	23,2	21,0	22,0	20,5	16,2	18,0
% des personnes ayant une dépense inférieure à 50% de la D.A.M.P	17,9	13,6	15,6	19,7	13,7	16,2

Source : Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99

PRECIS CONCEPTUEL ET NOTATIONS

- ☞ **Provinces BAJ:** La mise en œuvre de la Stratégie de développement sociale est faite sous forme d'une série de programmes. Le premier programme de priorités sociales (BAJ 1) représente la première tranche de cette stratégie. Il intéresse les provinces suivantes: El kelâa Sraghna, Ouarzazate, Zagora, Taroudant, Essaouira, Azilal, Chefchaouen, Sidi Kacem, Tiznit, Safi, Chichaoua, El Haouz, Taza et Al Hoceima.
- ☞ **Provinces hors BAJ:** Cet espace regroupe toutes les provinces qui ne font pas partie des zones d'intérêt du BAJ 1.
- ☞ **Taux brut de scolarisation:** C'est la part des élèves scolarisés dans un cycle (ou plusieurs cycles) de l'enseignement dans la population ayant un âge correspondant à la scolarisation dans ce cycle (ou l'ensemble des cycles).
- ☞ **Taux net de scolarisation:** C'est la part des élèves scolarisés ayant la limite d'âge de scolarisation dans un cycle (ou plusieurs cycles) de l'enseignement relative à la population ayant un âge correspondant à la scolarisation dans ce cycle (ou l'ensemble des cycles).
- ☞ **Taux de rétention:** Il exprime en pourcentage le nombre d'élèves en cours de scolarisation en une année donnée par rapport aux élèves inscrits en une année scolaire, x années auparavant.
- ☞ **Taux de passage d'un cycle au cycle immédiatement supérieur:** C'est le rapport des élèves nouvellement inscrits dans la première année du cycle immédiatement supérieur par rapport aux élèves ayant été inscrits, une année auparavant dans la dernière année scolaire du cycle précédent.
- ☞ **Logement surpeuplé :** Tout logement qui abrite trois personnes ou plus par pièce, est dit surpeuplé.

- ☞ **Taux d'accès à l'eau potable** : C'est la proportion des ménages ayant l'eau potable à domicile ou dans un rayon de 200 m dans les villes et d'un kilomètre en milieu rural.

- ☞ **Taux de prévalence contraceptive** : C'est la proportion des femmes mariées âgées de 15 à 49 ans qui utilisent (ou dont les maris utilisent) un moyen de contraception.

- ☞ **Taux d'assainissement liquide** : C'est la proportion des ménages évacuant les eaux usées par un réseau public d'égouts, une fosse septique, une fosse d'aisance ou des latrines.

- ☞ **Taux d'occupation** : C'est la somme des journées d'hospitalisation au cours de la période T rapportée au nombre de lits disponibles multiplié par la période T.

- ☞ **Rapport inter-décile D10/D1** : c'est la part des 10% les plus aisés de la population dans la masse globale des dépenses de consommation, rapportée à celle des 10% les plus défavorisés.

- ☞ **Définition de la pauvreté** : L'élaboration de l'approche de la pauvreté telle qu'elle est conçue et utilisée par la Direction de la Statistique, s'est référée aux éléments méthodologiques suivants :
 - i. établir le seuil de pauvreté alimentaire c'est à dire le niveau de dépense garantissant l'acquisition de biens et services alimentaires procurant le minimum requis en calories ;

 - ii. estimer le niveau des dépenses non alimentaires assimilé à celui réalisé par les populations qui atteignent juste le seuil de pauvreté alimentaire.

1^{ère} étape : Estimation du seuil de la pauvreté alimentaire de 1990-91 en DH de 1998-99 : Elle a été fondée sur l'indice d'actualisation déduit des indices moyens du coût de la vie (ICV) correspondants aux périodes de référence des enquêtes sur les niveaux de vie de 1990-91 et 1998-99. Compte tenu de la disponibilité de l'ICV urbain et rural, le seuil de pauvreté alimentaire de 1998-99 a été différencié selon le

milieu de résidence. Le seuil de pauvreté alimentaire ainsi estimé, s'élève à 1962 DH par personne et par an en milieu urbain et à 1878 DH par personne et par an en milieu rural.

2^{ème} étape : Calcul de l'allocation des dépenses non alimentaires pour une dépense alimentaire équivalente au seuil de pauvreté alimentaire:

L'estimation du montant alloué aux dépenses non alimentaires par ceux qui réalisent effectivement le seuil de pauvreté alimentaire s'est effectuée moyennant une modélisation de la demande alimentaire. Il s'agit d'estimer le coefficient budgétaire de l'alimentaire lorsque la dépense alimentaire égalise le seuil de pauvreté alimentaire, et d'en déduire la dépense non alimentaire réalisée par ceux qui satisfont le seuil de pauvreté alimentaire. Le montant des dépenses non alimentaires correspondants à ces coefficients budgétaires, est ajouté au seuil de pauvreté alimentaire. Le total ainsi obtenu est le seuil de pauvreté.

Les seuils de pauvreté obtenus par la présente méthode s'établissent en 1998-99 à 3922 DH par personne et par an en milieu urbain et à 3037 DH par personne et par an en milieu rural. Ainsi, un ménage est dit pauvre lorsqu'il réalise une dépense annuelle moyenne par personne strictement inférieure au seuil fixé de pauvreté.

Notation :

BAJ : c'est un espace regroupant les quatorze provinces ciblées par le premier programme de priorités sociales (Barnamaj Al Aoulaouiyat Al Ijtimaiya « BAJ1 »).

DAMM : la dépense annuelle moyenne par ménage.

DAMP : la dépense annuelle moyenne par personne.

D1 : les 10% de la population les plus défavorisés en terme de dépenses de consommation.

D10 : les 10% de la population les plus favorisés en terme de dépenses de consommation.